

Face au Covid-19, « tous les présidents et les universités sont au travail » (Gilles Roussel, CPU)

Paris - Publié le jeudi 19 mars 2020 à 18 h 28 - Actualité n° 178259

« La situation à laquelle nous sommes confrontés est inédite. La Conférence des présidents d'université a réalisé une plénière en visioconférence, le 19/03/2020 au matin, avec une centaine de participants. Tous les présidents et les universités sont au travail, mais de nombreuses questions demeurent », déclare [Gilles Roussel](#), président de la [CPU](#) et premier vice-président de l'Université Gustave Eiffel, à News Tank le 19/03.

« Les équipes pédagogiques et tous les services sont au travail pour essayer d'assurer au mieux la poursuite des activités dans des conditions dégradées. De nombreuses questions émergent, car il ne faut pas minimiser la difficulté de l'exercice pour faire en sorte que les choses avancent. Nous sommes, de surcroît, dans un contexte où nous ne savons pas encore pour combien de temps les universités sont fermées. »

Lors d'échanges avec le [Mesri](#), le 18/03, il indique que [Frédérique Vidal](#) « a rappelé qu'elle était présente pour nous soutenir dans nos actions et entendre nos différentes problématiques ».

Selon Gilles Roussel, les établissements sont « en période de priorisation des sujets » :

- « Sur la question des élections, la problématique va se poser rapidement de savoir qui est responsable et qui peut prendre les décisions dans un établissement où le mandat du président se termine [un projet de loi examiné le 19/03 par le Sénat propose la prorogation générale des mandats].
- Pour les questions autour de la validation d'une année, ou les modalités de contrôle des connaissances, nous avons un peu plus de temps pour y réfléchir. »

Ainsi, il indique que « le calendrier va être décalé. Nous nous attendons à des examens à distance, c'est pourquoi nous devons trouver des solutions, mais nous disposons d'un peu plus de temps. Cela va devoir être organisé formation par formation. »

Au sujet des étudiants français à l'étranger, il indique que les universités « sont en attente de

directives qui ne sont pas encore stabilisées. Le ministère doit communiquer prochainement sur les modalités de rapatriement, qui vont également dépendre de la situation sanitaire du pays et de l'étudiant ».

Par ailleurs, concernant le processus législatif de la LPPR, il rappelle que « le président de la République a clairement indiqué que toutes les lois en cours étaient suspendues ». En outre, « le prochain CPER [dont les négociations sont en cours pour une application en 2021] ne fait pas partie des priorités des établissements pour le moment ».

Après la rencontre avec F. Vidal, « il demeure de nombreux questionnements »

À la suite de la rencontre de la CPU avec Frédérique Vidal, le 18/03, Gilles Roussel indique qu'« il demeure de nombreux questionnements ».

Sur le volet formation

« La mise en place de la formation à distance, mais aussi la capacité des étudiants à les suivre » restent les sujets principaux dans la mise en place de la continuité pédagogique. « En effet, une partie de ces derniers n'est pas connectée ou n'a pas d'ordinateur. Il s'agit d'une vraie difficulté pour nous de leur fournir les moyens de se connecter », indique le président de la CPU. Il évoque l'idée d'un accès gratuit à des forfaits internet offerts par les opérateurs.

« Nous mettons en place des outils, mais si les étudiants n'ont pas d'internet fixe chez eux, qu'ils sont en grande difficulté ou isolés, notamment les étudiants étrangers, cela reste très compliqué. Il faut faire en sorte que les étudiants soient accompagnés au mieux. »

Les problèmes techniques liés à la mise en place de la continuité pédagogique occupent également les équipes dirigeantes des établissements. Gilles Roussel souligne que « des solutions sont trouvées au fur et à mesure ».

« Il y en a eu beaucoup au début de la fermeture des établissements, notamment car les enseignants utilisaient des outils de visioconférence, afin de garder le lien avec les étudiants, mais ces outils n'ont pas été dimensionnés pour faire face à l'ensemble des établissements. C'est pourquoi nous préconisons désormais plutôt la méthode asynchrone. »

Les questions liées aux différentes organisations d'examen, aux modalités de stages ou aux étudiants étrangers ont également été évoquées avec la ministre. « Nous échangeons dans ce cas nos bonnes pratiques », précise-t-il. « La Dgesip a été très réactive et essaye de donner des réponses au fur et à mesure. La situation change régulièrement, nous nous y adaptons en permanence. »

Sur le volet recherche

Selon le président de la CPU, les établissements se posent « des questions autour des doctorats et des soutenances de thèse, notamment pour les personnes prochainement en fin de contrat et pour lesquels il faut leur assurer de finir leur doctorat dans de bonnes conditions au sein de leur laboratoire ».

En outre, deux sujets ont été évoqués :

- « l'accès aux équipements dont la manipulation nécessite une présence physique dans les laboratoires, afin de ne pas arrêter le système ;
- la recherche autour du coronavirus sur laquelle il faut mettre des moyens ».

| « *Nous faisons au mieux pour essayer d'avancer sur ces sujets.* »

Sur le volet administratif

« Globalement, les services se sont mis en place à distance avec des outils numériques, même si ce n'est pas idéal. Les services sont en télétravail pour faire en sorte que tout se passe au mieux », indique Gilles Roussel.

La situation pose également « la question de la gestion RH, avec, là encore, la question du paiement des vacataires qui pourraient provoquer des difficultés pour certains ». Il faut, selon lui, « les rassurer en leur indiquant que la grande majorité des paiements vont être réalisés ».

Se pose, par ailleurs, « la question du recrutement des E-C pour lequel nous sommes encore sous des règles contraignantes, et sommes en attente d'une réglementation sur le sujet ».

Deux sujets ont également été évoqués :

- « Les éléments autour des élections : certains établissements se trouvent en plein processus, avec des stades différents de mise en place des conseils et d'élection des présidents.
- Les questions liées à la mobilité, des étudiants et des enseignants, et leur possibilité de revenir ou non en France ».

Interrogations autour des stages : « la Dgesip a clarifié les choses »

Selon Gilles Roussel, la fiche « plan de continuité pédagogique (https://services.dgesip.fr/fichiers/Fiche_6_-_Stage_v18032020.pdf) » de la [Dgesip](#) concernant les stages, actualisée le 18/03, « a clarifié les choses ». En effet, des étudiants et établissements ont fait part de leurs interrogations quant à la validation et la tenue des stages en période de restriction des déplacements.

« Si les étudiants ont la possibilité et souhaitent le faire, ils peuvent effectuer leur stage en télétravail, sinon ils peuvent demander une rupture de leur contrat », précise-t-il.

« Il existe des cas particuliers, notamment pour ceux dont la présence est nécessaire, comme en médecine où les stages ont été maintenus, ou dans les secteurs de l'alimentation ou du numérique pour lesquels le présentiel s'effectue dans la mesure où les étudiants sont d'accord. Cela doit tout de même rester extrêmement limité au vu des conditions sanitaires. »

Gilles Roussel « impressionné de la manière dont nos collègues ont affronté cette situation »

Sur les aspects pédagogiques, Gilles Roussel souligne que « globalement, les universités ont maintenu leur activité. Ce qui est devant nous, et va nous occuper, ce sont les examens », ajoute-t-il.

« Nous étions, pour beaucoup, à la fin d'un semestre, certains étudiants sont quasiment partis en stage, donc d'un point de vue pédagogique, ce n'est pas le plus compliqué à poursuivre durant ces prochaines semaines, jusqu'à la fin du semestre. »

Il se dit « impressionné de la manière dont nos collègues ont affronté cette situation. Les enseignants-chercheurs et enseignants sont très mobilisés et présents rapidement. Ils se sont approprié les plateformes, pour ceux qui n'en avaient pas déjà l'habitude ».

« Nous pouvons remercier tous les enseignants-chercheurs et enseignants de s'être mobilisés. Cela est également le cas pour les personnels administratifs. La mise en place de la continuité pédagogique a été effective en un temps record, c'est très satisfaisant. »

Vacataires : « Faire en sorte qu'au moins les plus précaires soient payés rapidement »

« Nous mettons tout en place pour faire en sorte qu'au moins les vacataires les plus précaires soient payés rapidement », indique le président de la CPU.

Il souligne que « les établissements sont prêts et capables de rémunérer les vacataires, la difficulté aujourd'hui se trouve globalement au niveau de l'État, et de la [Dgfiip](#) qui procède au paiement. S'ils sont en plan de continuité d'activité, il faut qu'ils soient tout de même en capacité de traiter l'ensemble des nouveaux dossiers ».

« Nous restons attentifs sur le sujet, notamment pour les étudiants et doctorants pour qui les vacations sont des revenus essentiels. »

Précarité et isolement : les aides d'urgence liées à la CVEC maintenues, les universités « restent très attentives »

Alors que Frédérique Vidal annonce le 19/03 que la CVEC pourra financer « dans les meilleurs délais financer des bons d'achat de première nécessité à destination des étudiants qui en ont le plus besoin, notamment ceux qui sont confinés en résidence universitaire », Gilles Roussel indique que les établissements « maintiennent toutes les aides d'urgence liées à la CVEC ».

« Je remercie les personnels qui continuent à recevoir les personnes en difficulté. Il s'agit d'un sujet important pour nous. »

Il indique que les universités « restent très attentives », car « les relais que constituent les associations sont actuellement fermés et ne peuvent accompagner les étudiants ». Il faut, selon lui, se demander « comment ne pas couper le lien avec les étudiants les plus isolés, comment continuer à accompagner ces étudiants ».

À l'Université Gustave Eiffel, « pas de difficulté majeure »

Selon Gilles Roussel, 1^{er} VP de l'Université Gustave Eiffel et ancien président de l'Upem, « *il n'y a pas de difficulté majeure au sein de l'établissement, même s'il s'agit d'une situation où les conditions restent malgré tout compliquées* ».

« Jusque-là, tout se passe bien, les activités pédagogiques continuent dans de bonnes conditions. Quelques laboratoires nécessitent une poursuite d'activité en présentiel, les équipes ont mis en place des roulements, mais la plupart peuvent continuer leurs activités à distance. »

Gilles Roussel



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Université Gustave Eiffel (EPE) Premier vice-président	Janvier 2020	Aujourd'hui
Conférence des présidents d'université Président	2018	Aujourd'hui
Réseau des Inspé Président du conseil d'orientation scientifique	Janvier 2016	Aujourd'hui
Université Paris-Est Marne-la-Vallée Président	Janvier 2012	Décembre 2019
Université Paris-Est Marne-la-Vallée Vice-président	2011	2012
Université Paris-Est Marne-la-Vallée Directeur adjoint de la Mission de recherche Droit et Justice	2007	2011
Établissement & diplôme	Année(s)	
Institut national de recherche en informatique et en automatique PhD Student	1991	1994

Fiche n° 4714, créée le 18/06/14 à 09:57 - MàJ le 19/03/20 à 17:35

Conférence des présidents d'université



Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des présidents d'université

103 boulevard Saint-Michel

75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/05/19 à 11:29

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »